11 - LES COLLINES DE PIERREVERT

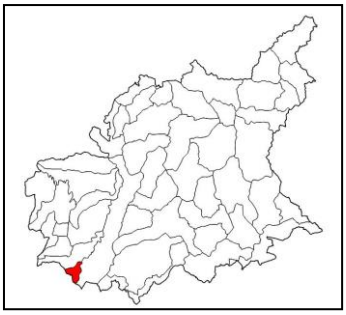

Communes concernées

Corbières
Manosque
Pierrevert
Sainte-Tulle

Données générales

Superficie : environ 2 752 hectares
Altitude maximale : 520 mètres
Altitude minimale 300 mètres
Population : environ 3000 habitants en 1999 (hors Corbières) et 3600 habitants en 2014

PRESENTATION

LES PREMIERES IMPRESSIONS

Ce pays très urbanisé, présente un doux relief de collines arrondies. La forêt, très présente, au sud, laisse la place à la culture de la vigne et aux pâturages vers le nord.

LES MATIERES ET LES COULEURS

Vert tendre puis rouge orangé des vignes
Vert foncé des conifères
Vert brillant des chênes verts
Taches roses et blanches de l'habitat diffus
Ocre des terres

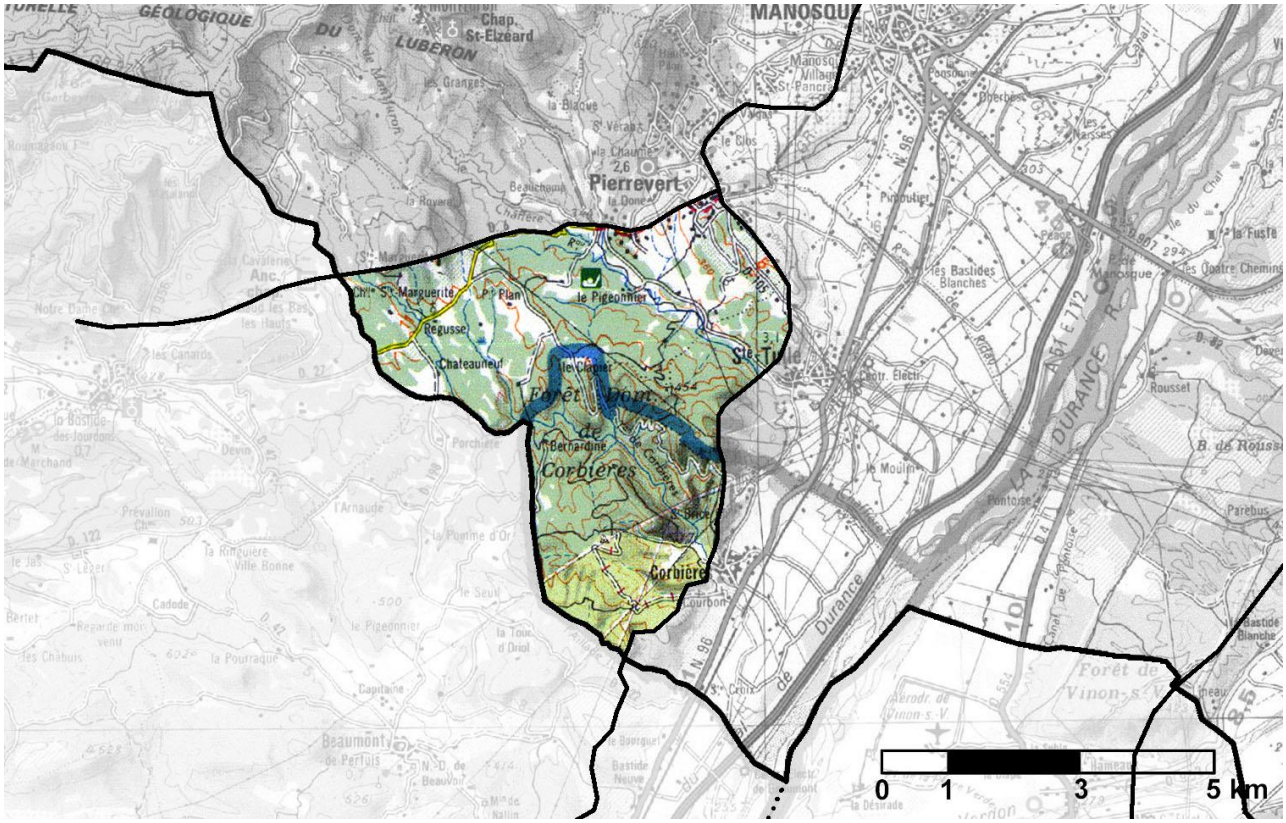

CONTEXTE GEOGRAPHIQUE

LE RELIEF ET LA GEOMORPHOLOGIE

Ce territoire, en balcon au-dessus de la vallée de la Durance, est constamment dominé par l'imposant massif du Luberon.

Il est constitué d'un relief doux aux collines arrondies, creusées de vallons perpendiculaires au Luberon débouchant sur la Durance qui confèrent un caractère cloisonné et des ambiances intimes.

Ces collines offrent des points de vue lointains sur les plaines du Pays d'Aigues (Vaucluse) et vers la Durance.

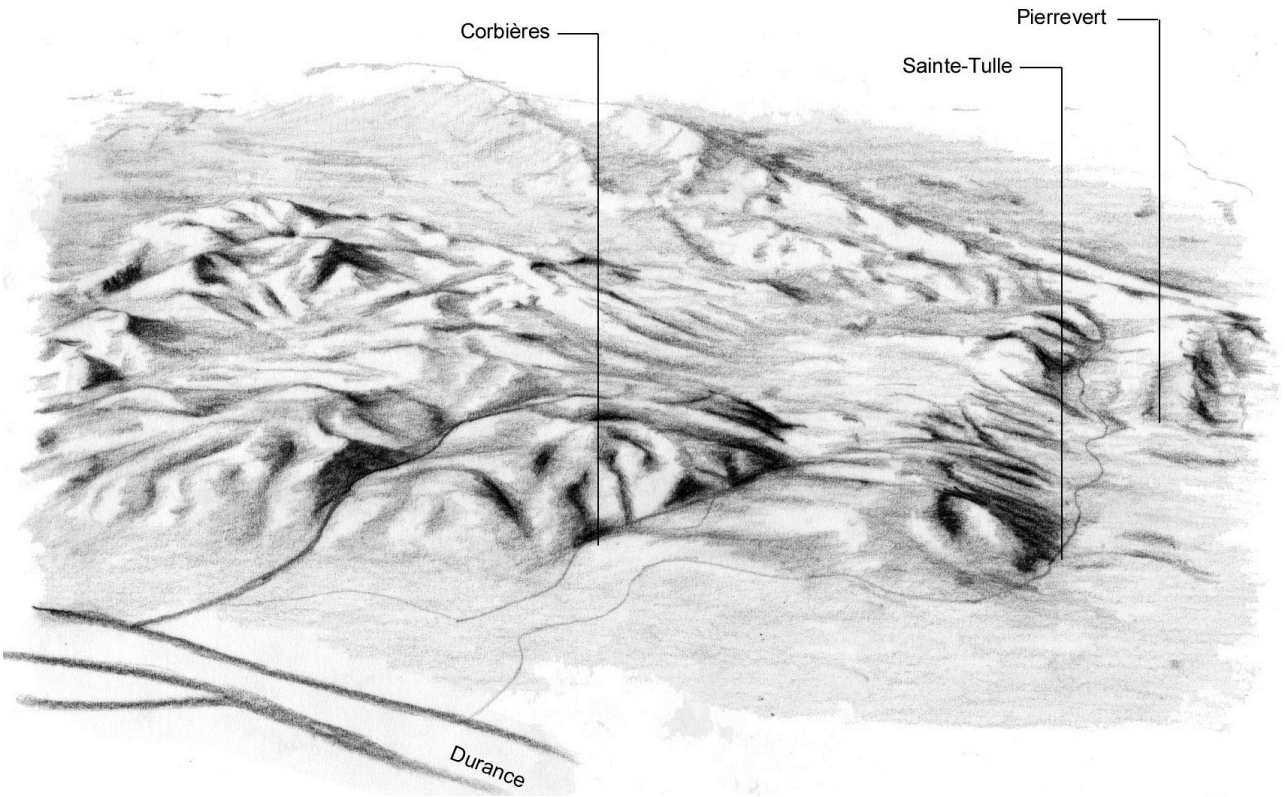

LA GEOLOGIE

Les affleurements géologiques sont d'origine détritique, de nature sableuse, calcaire ou marneuse, suivant les endroits.

Des molasses et des sables du Miocène s'étendent sur la partie est de l'entité (Pierrevert).

La partie sud correspond à des terrains de l'Eocène ayant un faciès détritique durancien. On y retrouve des brèches à éléments calcaires qui localement peuvent former des galets et conglomérats (ravin du Trou du Loup à Corbières).

Le reste de l'entité est constitué de dépôts détritiques fluviatiles d'origine méridionale comme les marnes rouges de Viens (domaine viticole de Régusse), ou d'origine alpine comme les marnes grises de la Tuilerie (vallon du Riou).

Par endroits s'intercalent des horizons de calcaire de Reillanne (au nord-ouest de Pierrevert).

L'HYDROGRAPHIE

De nombreux ruisseaux ont creusé une multitude de petits vallons orientés nord-ouest/sud-est.

Le Riou, principal cours d'eau, accompagné de sa belle ripisylve, prend sa source sous les coteaux de Montfuron et traverse toute l'entité jusqu'à Sainte-Tulle.

Quelques canaux d'irrigation sillonnent les cultures.

CONTEXTE HUMAIN

L'AGRICULTURE ET LA FORET

La parure forestière couvre les trois-quart des Collines de Pierrevert (forêt domaniale de Corbières). Les boisements mixtes sont composés essentiellement de chênes blancs, chênes verts, chênes kermès, pins sylvestres, pins d'Alep…

Dans les vallons (ravin du Riou) les ruisseaux sont accompagnés de ripisylves composées de feuillus dominés par le saule, le peuplier, l'érable champêtre qui confèrent une ambiance fraîche.

L'agriculture est dominée par la vigne (Régusse) ponctuée de quelques vergers (Pierrevert). Le vin de Pierrevert connu depuis la période médiévale fait l'objet aujourd'hui d'une AOC.

Dans la partie nord, les parcelles de prairies et de céréales s'imbriquent dans des boisements morcelés.

Les vignes et les vergers sur les coteaux sont menacés par les extensions urbaines et des zones de friches apparaissent sur les parcelles constructibles.

LES FORMES URBAINES

On peut distinguer plusieurs types d'occupation bâtie.

La partie sud du territoire, complètement recouverte de forêts, dépourvue d'accès routier, n'est pas habitée.

Au nord-ouest, l'occupation se compose de petits hameaux et de fermes dispersés.

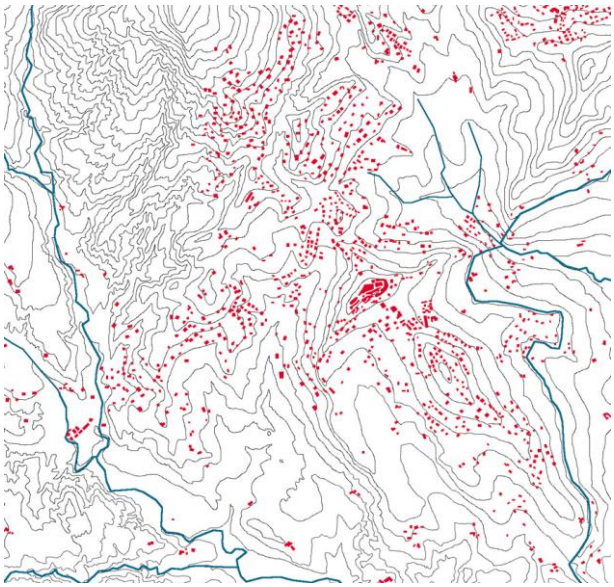

Au nord-est, le vieux bourg fortifié de Pierrevert s'est perché au sommet d'une croupe rocheuse dont le calcaire a fourni le matériau de construction des maisons.

Si le centre ancien présente un certain charme, en revanche ses alentours sont soumis à la pression résidentielle, du fait de la proximité de Manosque. L'habitat diffus se développe en nappe sur les anciens terroirs agricoles de Manosque à Pierrevert.

D'autre part, à proximité des voies de communication, une multitude de poteaux et pylônes électriques de styles différents sont dispersés tel un échantillonnage. Ceux-ci nuisent à la lisibilité des paysages et donnent un aspect confus et désordonné.

SITES REMARQUABLES

La chapelle Sainte-Marguerite

Elle est installée sur un léger promontoire qui offre une vue dégagée sur les vignes et les coteaux boisés. Les vieux chênes noueux, sur le parvis, procurent une ombre légère et accompagnent agréablement la chapelle.

NB : Cette entité fait partie du Parc Naturel Régional du Luberon

ORGANISATION DU TERRITOIRE

- Hameaux et fermes dispersés (nord-ouest)
- Extensions pavillonnaires en nappe autour des villes (Pierrevert, Manosque)
- Constructions récentes sur les coteaux
- Hangars viticoles isolés
- Réseaux aériens disparates

- Manteau forestier étendu sur les trois-quart de l'entité (sud)
- Alternance de collines sèches et de vallons frais
- Agriculture dominée par la vigne
- Quelques parcelles de prairies et céréales
- Quelques vergers autour de Pierrevert
- Développement de friches au pied de la colline de Pierrevert
- Ripisylves quadrillant l'espace

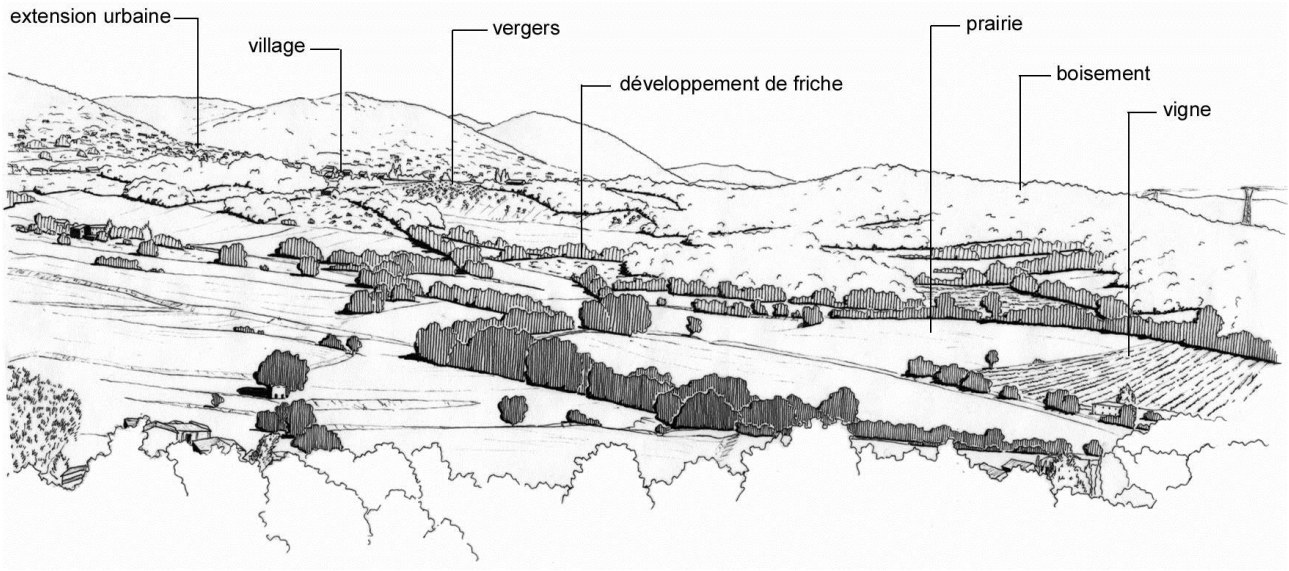

ENJEU PRIORITAIRE

Stopper l'implantation d'habitat diffus

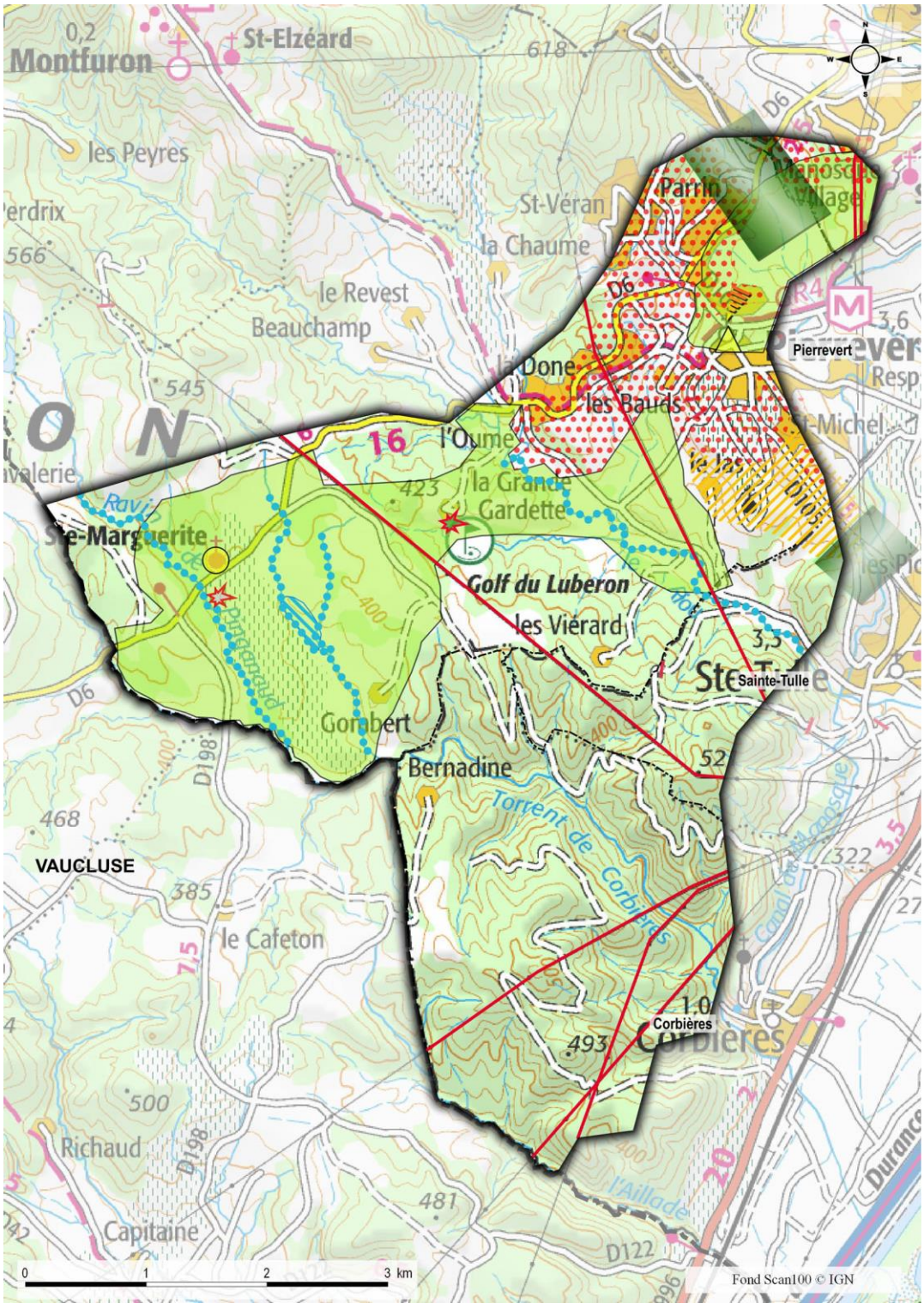

ENJEUX ET ACTIONS

ELEMENTS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX	
	PRÉSERVER LA QUALITÉ DES PERSPECTIVES VISUELLES Site correctement aménagé dans le village
	PRÉSERVER ET SOULIGNER LA SILHOUETTE DES VILLAGES Préserver des secteurs de respiration autour du village Affirmer une limite nette d'urbanisation Promouvoir les savoir-faire architecturaux Valoriser les espaces publics
	PRÉSERVER LA QUALITÉ ET LA PERCEPTION DES PAYSAGES REMARQUABLES Mettre en valeur les sites remarquables et leur perception Faciliter la protection et la gestion de ces sites Prévoir un aménagement adapté
PAYSAGES CONSTRUITS	
	CONTRÔLER LA DISPERSION ET LA QUALITÉ DU BÂTI DANS LES ESPACES AGRICOLES Stopper l'étalement urbain en nappe Mettre en oeuvre des études d'urbanisme, d'architecture et paysage Améliorer et requalifier les entrées de villes et villages Améliorer l'intégration du bâti existant
	PRESERVER DES COUPURES D'URBANISATION Affirmer une limite nette d'urbanisation et préserver des respirations entre les zones urbaines de Manosque, Pierrevert et Sainte-Tulle Proscrire toute nouvelle implantation
	RÉDUIRE L'IMPACT DES RÉSEAUX AÉRIENS (DEBROUSSAILLEMENT SOUS LES LIGNES ET ENFOUISSEMENT DES RESEAUX) Réaliser un inventaire des secteurs sensibles Mise en place d'étude paysagère pour toutes les nouvelles implantations et promotion de l'enfouissement Limiter la multiplicité des styles de support
	CONTRÔLER L'IMPLANTATION ET LA QUALITÉ DES STRUCTURES, DES INSTALLATIONS TOURISTIQUES ET DU BATI LIÉ AUX LOISIRS Privilégier une gestion environnementale durable du golf sans développer de constructions
	CONTRÔLER L'IMPLANTATION ET LA QUALITÉ DES BATIMENTS ET DES ZONES D'ACTIVITÉS Améliorer l'intégration des bâtiments existants Contrôler l'implantation et la qualité de nouveaux bâtiments Maîtriser les hangars photovoltaïques
PAYSAGES RURAUX ET NATURELS	
	PRÉSERVER LA QUALITÉ DES PAYSAGES AGRICOLES ET DES MILIEUX OUVERTS Maintenir l'activité agricole notamment les secteurs de vignes et vergers au sud de Pierrevert Stopper l'implantation de l'habitat diffus
	MAITRISER LA FERMETURE DES PAYSAGES, GERER L'AVANCEE DES FORÊTS ET LA QUALITE DES SECTEURS AGRICOLES OU NATURELS FRAGILES Maintenir l'activité agricole Maîtriser le développement des friches Stopper l'implantation de l'habitat diffus Limiter l'extension des boisements sur les secteurs agricoles Entretenir les canaux d'irrigation et la végétation aux abords
	PRÉSERVER ET VALORISER LES RIPISYLVES. PRIVILÉGIER LES PROTECTIONS DE BERGES PAR GENIE ECOLOGIQUE